

1999

# Le nouveau role elargi des droits de l'homme. Esquisse de quelques considerations juridico-politiques

Perrakis, Stelios

Bruylant

---

<http://hdl.handle.net/11728/11642>

*Downloaded from HEPHAESTUS Repository, Neapolis University institutional repository*

**KAREL VASAK**  
**AMICORUM LIBER**

LES DROITS DE L'HOMME  
À L'AUBE DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

LOS DERECHOS HUMANOS  
ANTE EL SIGLO XXI

HUMAN RIGHTS  
AT THE DAWN  
OF THE TWENTY-FIRST CENTURY

OFFPRINT

**BRUYLANT**  
**BRUXELLES**

---

1 9 9 9

**KAREL VASAK**  
**AMICORUM LIBER**

LES DROITS DE L'HOMME  
À L'AUBE DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

LOS DERECHOS HUMANOS  
ANTE EL SIGLO XXI

HUMAN RIGHTS  
AT THE DAWN  
OF THE TWENTY-FIRST CENTURY

BRUYLANT  
BRUXELLES

---

1 9 9 9

LE NOUVEAU RÔLE ÉLARGI  
DES DROITS DE L'HOMME.  
ESQUISSE  
DE QUELQUES CONSIDÉRATIONS  
JURIDICO-POLITIQUES \*

PAR

Stelios Perrakis

I. — INTRODUCTION

1. Les droits de l'homme, aujourd'hui, en l'année du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la Déclaration Universelle des droits de l'homme, se présentent sous une forme où l'acquis et la mutation coexistent, prêtant à la réflexion complexe, entre l'apparence, le contenu et l'application, les accents d'un discours politique et juridique comprenant le conventionnel, le formalisme et l'idéologie, la lutte et les revendications, la morale et la révolution, l'action et la politique de la divergence tolérée, les choix, les priorités et les distinctions, notre égoïsme et la diversité des autres.

Mais les droits de l'homme signifient, aussi, les règles de droit en vigueur, les procédures et mécanismes, institutionnels ou non, fonctionnant au niveau national ou international, ainsi que la dimension de la politique extérieure des États et des organisations internationales, dans ce domaine (1).

2. Plus particulièrement pour l'Europe, depuis la Révolution française et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui s'ensuit, jusqu'à l'œuvre présente du Conseil de

\* Cette étude reflète la situation internationale des droits de l'homme et son évaluation juridique et politique avant le déclenchement des opérations militaires de l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie.

(1) Sous un angle général voir F. SUDRE, *Droit international et européen des droits de l'homme*, Paris, PUF, 3<sup>e</sup> édition, 1997 ; P. ALSTON, *International Human Rights in Context*, Oxford, Clarendon, 1996 ; T. BUERGENTHAL/A. KISS, *La protection internationale des droits de l'homme*, Edit. N.P. Engel, Kehl/Strasbourg/Arlington, 1991.